

BULLETIN D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC

Cadre réservé à PEFC Nouvelle-Aquitaine :
N° participant : 10-21- /
Date réception dossier :

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Je, soussigné(e)* : 🔽 M. 🔽 Mme	Agissant en tant que*:
Nom :	Propriétaire
Prénom :	Indivision
Adresse:	
	Représentant légal de la personne morale : Raison Sociale :
Téléphone :	• Adresse :
Mobile :	Adicase
Courriel :	
Courter	

GESTION DE LA FORÊT*

réalisée en direct par le propriétaire	
confiée à un tiers : Nom - Prénom :	
Raison Sociale :	
Téléphone : Mobile : Mobile :	•
Courriel :	

ENGAGEMENTS*

Je m'engage POUR 5 ANS et POUR L'ENSEMBLE DE MES FORETS sur la région Nouvelle-Aquitaine, à :

- Respecter et faire respecter à toute personne intervenant dans ma forêt, les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1:2016), consultable sur www.pefcnouvelleaquitaine.org ou disponible sur simple demande auprès de PEFC Nouvelle-Aquitaine.
- **Accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC Nouvelle-Aquitaine et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (*PEFC/FR ST 1003-1:2016*) en vigueur.
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Nouvelle-Aquitaine.
- **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Nouvelle-Aquitaine en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- Accepter que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- En cas de modification de ma surface (achat/vente, donation,...) informer PEFC Nouvelle-Aquitaine dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Nouvelle-Aquitaine.

Tous les 5 ans, PEFC Nouvelle-Aquitaine me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement.

Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC Nouvelle-Aquitaine avant un délai fixé par ce dernier.

INFORMATIONS RELATIVES A MA FORET ☑J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont bien des parcelles forestières et qu'elles m'appartiennen **DEPARTEMENT COMMUNE** SURFACE (ha) SURFACE TOTALE DE LA FORÊT Conversion peuplier d'alignement en surface : 1km = 1 ha ha ca Possibilité de joindre ces informations sur un document annexe JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES A FOURNIR* Pour les parcelles forestières d'une superficie inférieure ou égale à 10 hectares d'un seul tenant, je fournis*: une copie de l'extrait de matrice cadastrale de l'ensemble de mes parcelles forestières ne datant pas plus de deux ans. Merci de bien vouloir la dater et la signer (pour confirmer mon titre de propriété) ou une copie du titre de propriété listant l'ensemble de mes parcelles forestières. ou document de gestion durable (si existant) Pour les parcelles forestières d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant, je dois disposer d'un document de gestion durable. Je fournis la copie des agréments qui me concernent*: Plan(s) simple(s) de gestion (PSG) Code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) Confirmation d'adhésion à un Règlement type de gestion (RTG) Aménagement pour les forêts publiques (page de garde et relevé du parcellaire) 🔲 En cas de personne morale (GF, collectivité, etc.) ou d'indivision, je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC (mandat, pouvoir, délibération du conseil municipal,...) **CONTRIBUTION FINANCIERE POUR 5 ANNEES*** La surface totale de ma forêt est inférieure ou égale à 10 hectares : Contribution forfaitaire pour 5 ans 20 € La surface totale de ma forêt est supérieure à 10 hectares : Tarif à l'ha (A) Surface en ha (B) Total (C=A x B) Contribution pour 5 ans 0,65€ Contribution forfaitaire pour 5 ans +20 € Je joins un chèque à l'ordre de PEFC nouvelle-Aquitaine J'effectue un virement (un RIB me sera transmis par PEFC TOTAL à payer pour 5 ans € Nouvelle Aquitaine) Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration Document à retourner, complété et signé, à :

volontaire, je m'expose à des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à:

Le:

Signature:

PEFC Nouvelle -Aquitaine Bourse Maritime - Place Lainé 33 000 BORDEAUX

Tel: 05 56 52 84 50 E-mail: contact@pefcaquitaine.org

*cochez la ou les cases correspondantes